

AVIS ADMINISTRATIF

COMMUNE DE MONTFORT-SUR-MEU

ZAC Bromedou : partie Nord

Bilan de la prise en considération de la participation du public à la procédure d'évaluation environnementale

Par délibération en date du 12 février 2020, le Conseil Municipal de Montfort-sur-Meu a approuvé le dossier de création et la création de la ZAC Bromedou : partie Nord. A cette occasion, le bilan de la prise en considération de la participation du public à la procédure d'évaluation environnementale a été approuvé.

Conformément à l'article L. 123-19-1 du Code de l'environnement, une synthèse des observations du public et les motifs de la décision font l'objet d'une procédure de publicité par voie électronique.

Ce bilan est mis en ligne sur le site internet de la Ville de Montfort-sur-Meu www.montfort-sur-meu.bzh pour une durée minimale de trois mois et comporte la synthèse des observations et propositions du public avec l'indication de celles qui ont été intégrées au projet, les observations et propositions déposées par voie électronique ainsi que, dans un document séparé, les motifs de la décision.

Delphine DAVID
Maire,
Conseillère Régionale

